

VIOLENCES EN DÉTENTION :

500 000€ POUR LES LOULOUS !

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 21 mars 2024

La DAP n'est jamais à court d'idées. Le Millénaire n'est plus un laboratoire mais une véritable « Gigafactory » ... surtout quand il s'agit d'associer la population pénale à la gestion des détentions !

Après le codétenu de soutien pour la prévention du risque suicidaire, la DAP double la mise, pour la lutte contre les violences, avec un nouveau concept : le détenu « pair accompagnant » !

L'objectif poursuivi est la gestion des conflits en détention par les détenus eux-mêmes, « les pairs » : un ou plusieurs d'entre eux tiendront le rôle de médiateur ou de juge de paix... Dans le milieu de la « voyoucratie », on appelle ça un parrain ou la loi du plus influent ! Le caïdat a encore de beaux jours devant lui dans nos prisons...

L'UFAP UNSa Justice ne veut pas de Don Corléone dans les coursives !

Ces « détenus pacificateurs » apaiseront les tensions, géreront les frustrations et diminueront les violences... La DAP s'engage sur un terrain dangereux, en ouvrant la voie à une cogestion des détentions qui ne dit pas son nom ! Bientôt, ils proposeront une conciliation aux agents victimes d'agression ! L'infra-disciplinaire est décidément très en vogue à la DAP...

Pour y parvenir, la DAP va développer des formations à destination de la population pénale : 100 sessions sur 4 ans pour un coût global de **500 000€ hors taxe** ! C'est un nouveau pied de nez aux personnels pénitentiaires qui, en sous-effectif chronique, ont toutes les difficultés du monde à participer à une formation continue en gestion des conflits ou en techniques d'intervention !

Déjà opposée au dispositif du codétenu de soutien, notre organisation syndicale s'était également positionnée contre le dernier **Plan National de Lutte contre les Violences (PNLV)** fin 2022, notamment car il n'est pas envisageable que les détenus y soient associés, d'une façon ou d'une autre !

Les idées lunaires ne changeront pas le comportement de la population pénale !

Si la DAP pense que ce dispositif va réduire les violences en détention et surtout celles commises envers les personnels, c'est se tromper de paradigme ou méconnaître cruellement le monde carcéral actuel ! **L'UFAP UNSa Justice** rappelle que l'ordre et la discipline dans les détentions doivent être la règle établie. Un PNLV efficace doit avant tout l'affirmer et permettre sa mise en pratique sans réserve !

Démanteler l'autorité des personnels et en donner une partie à la main des détenus ne changera pas la donne et ne permettra en rien d'endiguer les actes de violence. Positionner les agents au centre des dispositifs de prise en charge tout en renforçant leur autorité et leur rôle, voilà la revendication portée par **l'UFAP UNSa Justice** !

Il ne peut y avoir qu'un patron à l'étage !

C'est le surveillant, acteur incontournable d'une détention sécurisée !

Tout cela traduit, une fois de plus, le manque de cohérence entre le discours et les actes de la DAP. Dans la lutte contre les violences, les priorités de nos décideurs sont, depuis longtemps, trop éloignées de celles des personnels et de **l'UFAP UNSa Justice** ! C'est le terrain qui doit être entendu, pas les organismes irrespectueux des personnels...

L'UFAP UNSa JUSTICE, 100% PÉNITENTIAIRE !

Le Secrétaire Général,

Emmanuel CHAMBAUD